



PREFECTURE DU LOIRET

Direction départementale des territoires - Service eau,
environnement et forêt

**DEMANDE D'AUTORISATION DE COUPE DE BOIS AU TITRE DE LA LOI MONICHON
OU DE L'IFI (articles 703, 976 du Code général des Impôts)**

A adresser à la Préfecture du Loiret – Direction départementale des territoires – Service eau, environnement et
forêt 181 rue de Bourgogne 45042 ORLEANS Cedex – Tél. 02 38 52 48 69 – Fax 02 38 52 48 61

A - Désignation du demandeur : *

Individuel ou représentant de la personne morale ou représentant de l'indivision-copropriété ou usufruitier ou nu-propriétaire (1)

M. Mme Melle (1), Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nom de naissance :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone : Fax : Profession :

(1 : rayer les mentions inutiles)

Personne morale ou Collectivité locale Forme juridique :

Dénomination :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone : Fax :

N° SIRET : Date d'immatriculation :

En cas d'indivision –copropriété, préciser les autres membres :

| | Nom | Prénoms | Date et lieu de naissance | Adresse | Préciser si : Nu-propriétaire ou usufruitier ou copropriétaire |
|-----------------|-----|---------|---------------------------|---------|---|
| M. Mme Melle | | | | | |
| M. Mme Melle | | | 0 | | |
| M. Mme Melle | | | | | |

(*) au cas où la demande est faite par un mandataire du propriétaire, ce mandataire devra joindre à la demande toutes pièces de nature à justifier la validité de son mandat.

Adresse et n° de téléphone de la personne pouvant faire visiter les parcelles concernées, si différents du demandeur :

B – Situation de la coupe envisagée : *

Le demandeur déclare avoir l'intention d'exploiter une coupe de bois répondant aux caractéristiques ci-après indiquées :

B - Désignation des parcelles cadastrales objet de la coupe :

| Commune(s) | Référence cadastrales | | Surface cadastrale en ha, ares, centiares | Surface concernée par la coupe |
|--------------|-----------------------|-------------|--|-----------------------------------|
| | Section | N° parcelle | | |
| | | | ha a ca | ha a |
| | | | ha a ca | ha a |
| | | | ha a ca | ha a |
| | | | ha a ca | ha a |
| | | | ha a ca | ha a |
| | | | ha a ca | ha a |
| Total | | | ha a ca | ha a |

Nom du massif forestier où est située la coupe :

Surface possédée dans le massif forestier par le propriétaire : ha a ca

- en plusieurs îlots :
- d'un seul tenant :

Référence au plan simple de gestion :

N° Date d'expiration :

Régime conservatoire : (surface)

- . Loi Monichon
- . Impôt sur la Fortune Immobilière
- . Espace Boisé Classé
- . Autre régime : site classé, inscrit

C – Renseignements sur le peuplement existant avant l'exploitation de la coupe :

Nature du peuplement (essences dominantes, mode de traitement) :

Volume total sur pied en mètres cubes réels des arbres de futaie, sur la surface intéressée par l'exploitation de la coupe :

Date, nature et volume de la dernière exploitation :

Les travaux de repeuplement ou d'équipement ont-ils été exécutés récemment sur la surface dont l'exploitation est envisagée ?

Dans l'affirmative :

Nature et importance de ces travaux (semis, plantation, dégagement, équipement, autres travaux) :

Date de leur exécution :

D – Renseignements sur la coupe envisagée :

Surface intéressée par l'exploitation de la coupe : Ha a

Nombre d'arbres de futaie à abattre :

Volume total en mètres cubes réels sur pied de ces arbres :

Si cela est possible, joindre à cette demande le détail, par dimension et catégorie de produits, du volume à exploiter.

Nature et objectif de la coupe envisagée (éclaircie, régénération, taillis sous futaie, conversion, coupe rase, autres coupes) :

E– Des travaux de repeuplement et d'entretien sont-ils envisagés par le propriétaire après l'exploitation de la coupe ? :

Dans l'affirmative :

Nature et importance de ces travaux (semis, plantation, dégagement, équipement, autres travaux) :

Date approximative prévue pour leur exécution :

F – Justifications complémentaires éventuelles :

A _____, le

(signature)

Nota : Cette demande doit être accompagnée d'un plan de localisation avec indication des parcelles cadastrales délimitant la coupe dans le massif forestier où elle est envisagée (échelle entre 1/10000 et 1/5000) et un plan de situation au 1/25000.